



APPEL à CANDIDATURES

Espace-Test de Sources et Vallées



Dispositif financé par :



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
NOTRE MODÈLE
A DE L'AVENIR

PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Egalité
Fraternité

Pays Noyonnais
Cœur de Picardie

COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Pays des Sources

Deux Vallées
Communauté de Communes

BEG
INGÉNIERIE
Baytree

1. Présentation du projet d'espace-test

1. Le Pays de Sources et Vallées et son PAT

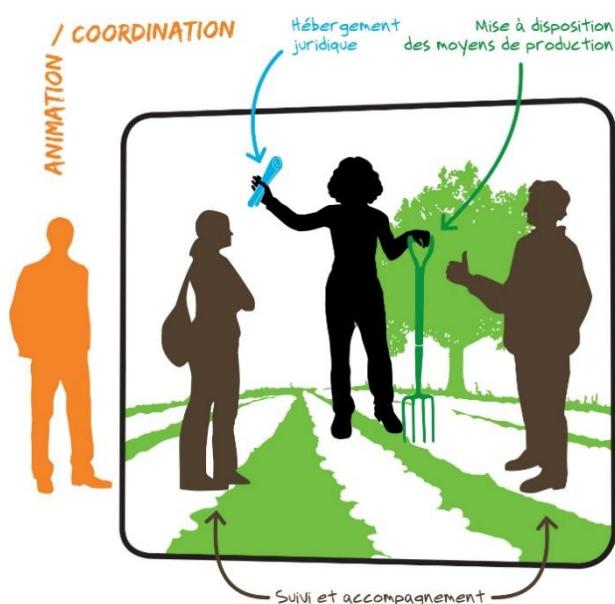
Situé au nord-est de l'Oise, le **Pays de Sources et Vallées (PSV)** est une association de collaborations entre : 3 communautés de communes, 106 communes et entre élus et acteurs privés (entreprises, association, agriculteurs...). Cette association permet de mutualiser des moyens humains et financiers pour mener des actions en lien avec l'environnement, l'eau, le développement des circuits courts et l'économie locale.



Le Pays de Sources et Vallées a été labellisé **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** de niveau 1 (2021) puis de niveau 2 (2024).

Le PSV créé un espace-test dans le cadre de sa stratégie du PAT et en réponse aux enjeux suivants :

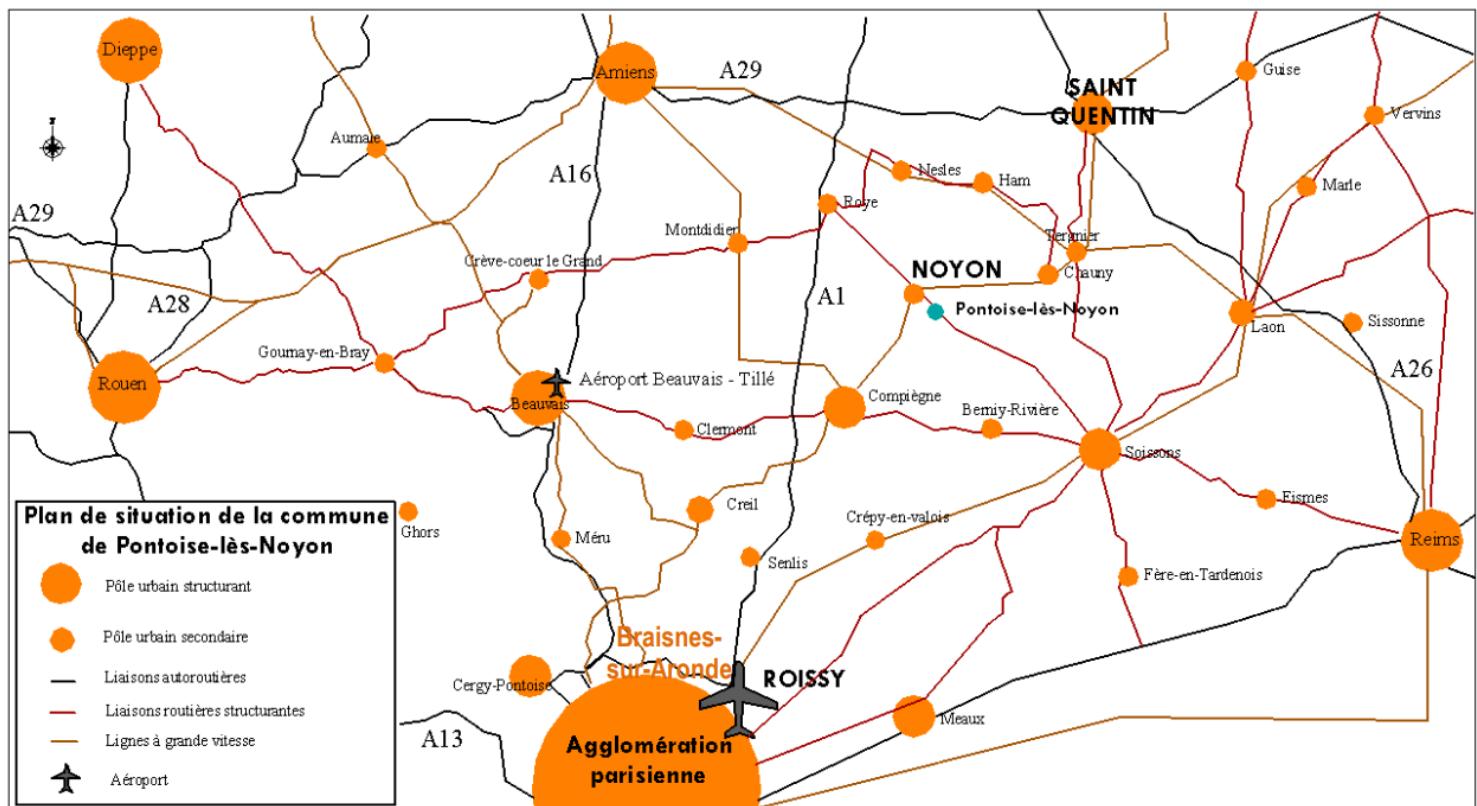
- **Diminution de 54 % du nombre d'exploitations agricoles entre 1988 et 2020** au détriment des petites et moyennes exploitations aux productions plus diversifiées.
- **Baisse de 20 % du nombre d'installations entre 2019 et 2022.** Ces installations ne compensent pas les nombreux départs en retraite actuels et à venir (21 % des agriculteurs ont plus de 50 ans).
- **Seulement 2,4% de la surface agricole utile du territoire est en BIO contre 10,7% à l'échelle nationale**
- **Augmentation de la demande en fruits et légumes locaux** sur le bassin de consommation du Compiégnois mais aussi dans la restauration collective avec la **loi EGALim** qui leur impose, depuis 2022, un approvisionnement de 50% en produits de qualité et durables dont 20 % de BIO.
- Déclin de **la filière fruits-rouge**, filière historique et emblématique du territoire.



Un espace-test est une **couveuse d'entreprise agricole** qui permet à de futurs maraîchers de tester leur projet professionnel en conditions réelles, dans un cadre sécurisant et dans des conditions optimales pour préparer et réussir leur installation.

2. L'Espace-Test de Sources et Vallées à Pontoise les Noyon

L'espace-test est situé sur la **commune de Pontoise les Noyon** (438 habitants) qui se situe à 10 minutes de Noyon, 30 minutes de Compiègne et de Chauny et 55 minutes de la région parisienne. La commune est traversée par l'axe Noyon-Soissons qui comptabilise pas moins de **5 000 véhicules par jour**.



2. Les atouts de l'Espaces-Test de Sources et Vallées

L'espace-test de Sources et Vallées offre l'opportunité aux candidats à l'installation de :

- Tester leur projet (dimensionnement, mode de production, modèle économique) avec une prise de risque limitée et en bénéficiant d'un tarif avantageux
- Monter en compétences en poursuivant leur formation en toute autonomie
- Bénéficier d'un accompagnement technique et entrepreneurial
- Expérimenter sans risque : pas de mise en péril au niveau financier
- Avoir un accès au foncier facilité pour son installation définitive
- Bénéficier d'un terrain et du matériel agricole

1. Le foncier à disposition

❖ Un terrain et des serres

Deux porteurs de projets pourront être accueillis en simultané.

Ils bénéficieront chacun :

- d'une **serre bitunnel** de 500m² équipée d'une irrigation gouttes à gouttes et micro aspersion,
- d'une **parcelle** plein champ de 4400m².

Ils partageront :

- des haies de petits **fruits-rouges**
- un container servant de **local technique**
- l'alimentation en eau de leur système d'irrigation avec une **citerne de stockage d'eau pluviale[‡] complétée d'un forage**.

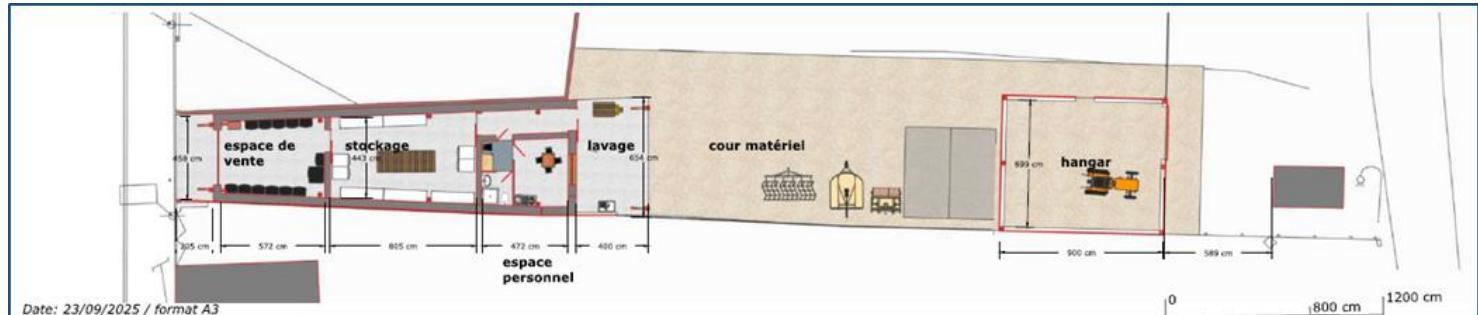


La démarche de **conversion bio** a débuté en mai 2025. Les terres sont actuellement en C1.

^¹ Sous conditions d'obtenir les financements

❖ Un bâtiment et un hangar

Ils partageront également un **hangar de 60m²** pour ranger le matériel, ainsi qu'un **bâtiment** en matériaux biosourcés issus de l'agriculture composé d'une salle de pause, d'un espace de stockage avec des frigos et d'un espace de vente avec des casiers automatiques accessibles depuis la Grande rue (l'axe Noyon-Soissons).



Plan prévisionnel du bâtiment (Vivarchi)

2. Matériel agricole disponible

En se basant sur les recommandations de maraîchers installés et des espaces-test existants, le PSV met à disposition des 2 candidats du matériel agricole adapté au maraîchage pour travailler en conditions réelles tout en limitant leurs dépenses d'investissement.

- Un tracteur compacte KIOTI DK 4520 HS avec bennette basculante
- Une herse étrille GA RD 125 GREGOIRE AGRI
- Une herse rotative YVMO HRB 150
- Un motoculteur OLEO MAC/STAUB KAM 7S
- Moteur Honda GX 270 OHV, 270 cm³, 805cvx
- Un gyrobroyeur MORGNIEUX SRS 150 – 3 lames



Une **formation** aura lieu au début du test pour apprendre à utiliser et à entretenir le matériel. Le matériel ci-dessus sera partagé entre les deux porteurs de projets.

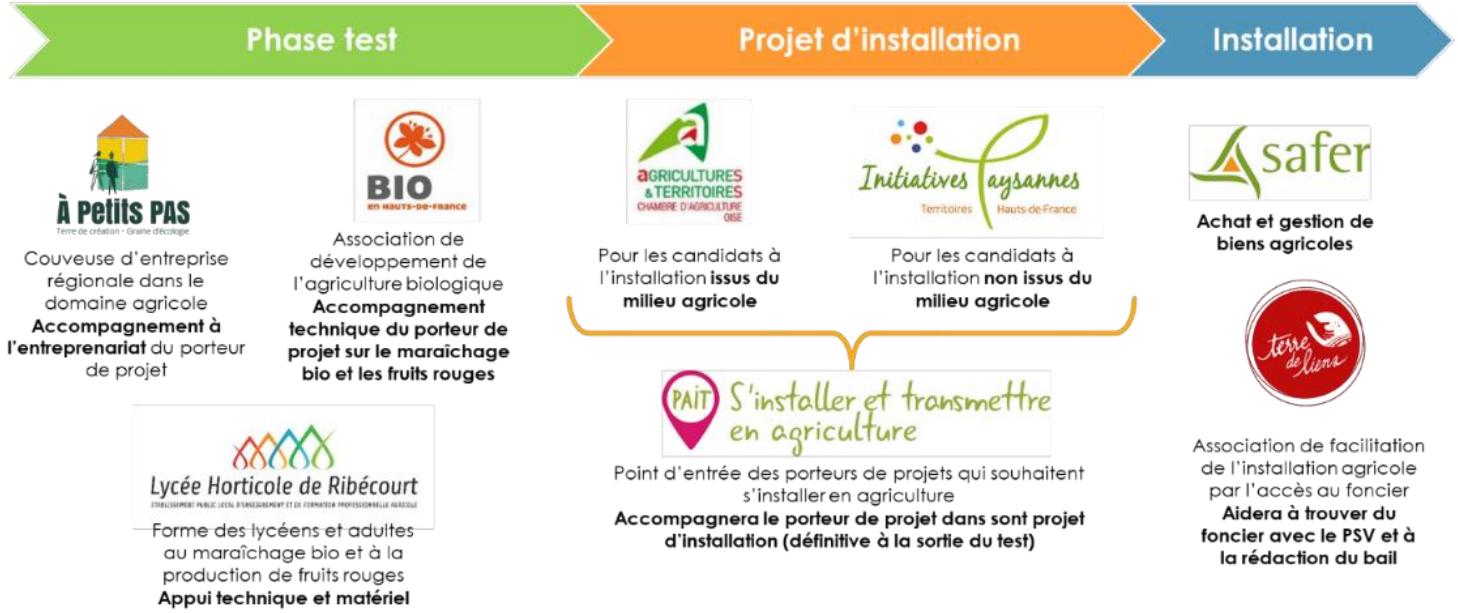
Du petit matériel agricole sera également prêté durant le test (outillage à main, semoir, matériel de manutention, matériel de stockage, matériel de pesée etc.).

3. Accompagnement des testeurs par les partenaires de l'espace-test

L'espace-test permet également de bénéficier d'un accompagnement technique et entrepreneurial personnalisé grâce à ses différents partenaires :

- **La Couveuse « A Petits Pas »** propose un accompagnement sur les aspects juridiques, économiques, communication, gestion, relation client, organisationnel, équilibre personnel, etc.
- **Le lycée horticole de Ribécourt** apporte une aide technique à travers des conseils et le prêt de matériel
- **La Commune de Pontoise-les-Noyon** apporte un soutien quotidien de par sa présence et son implication dans le projet
- **Le Point Accueil Installation Transmission (PAIT)** composé de la Chambre d'agriculture et d'Initiatives Paysannes accompagne dans la formalisation du projet d'installation

- **L'association Bio en Hauts-de-France** propose une aide technique sur la production en maraîchage biologique et sur la mise en réseau
- **Terre de Lien et la SAFER** accompagne dans la recherche de foncier



3. Conditions d'entrées

1. Profil de projet recherché

Les candidatures seront examinées prioritairement en fonction des critères suivants :

- Le candidat devra disposer de connaissances en maraîchage biologiques : une **expérience pratique significative** en maraîchage (stage, woofing, APTEA) et/ou un diplôme agricole
- Le candidat devra avoir un **projet d'installation en maraîchage biologique** sur le territoire du PSV réfléchi
- Le candidat devra utiliser des techniques de production **respectant le cahier des charges de l'agriculture biologique** durant la période de test.
- Le candidat devra être **accompagnés** par le Pays de Sources et Vallées et la Couveuse A Petits Pas
- Le candidat devra accepter d'avoir un **regard sur leur activité et de se faire conseiller pour monter en compétences**
- Le candidat devra s'assurer de ses capacités à être **pleinement disponible** pour le test
 - Distance domicile/travail inférieur à 30 min
 - Trésorerie suffisante
 - Pas de travail à plein temps
 - Situation personnelle stable
- Le candidat devra être en capacité de travailler en **autonomie**
- Le candidat devra savoir **partager et prendre soin** de l'ensemble des biens matériels et immatériels à disposition

- Le candidat devra être capable de **collaborer** et de travailler en bonne intelligence avec l'autre personne en test
- Le candidat devra disposer d'une **sensibilité** aux enjeux liés à une alimentation saine, à la protection de l'environnement et à l'agriculture biologique
- Le candidat devra avoir participé à un **café de l'émergence** du PAIT²

2. Loyer

Le loyer mensuel demandé permet de couvrir en partie les frais d'amortissement du dispositif, ainsi que l'entretien, la réparation et le remplacement du matériel (dans le cas d'une usure normale du matériel), l'achat du carburant pour le tracteur et les frais liés à l'eau et l'électricité.

Le Pays de Sources et Vallée a fait le choix d'un **loyer progressif** qui augmente conjointement au chiffre d'affaire du porteur de projet. Celui-ci s'élève à 200€ par mois la première année, puis 250€ la deuxième année, puis 300€ la dernière année.

Ces frais ne couvrent pas l'accompagnement par la couveuse ni les formations payantes de nos partenaires.

3. Modalité de candidatures

- **27 novembre 2025** : date limite de l'envoi du dossier de candidature pour le comité du 05/12
- **5 décembre 2025** : comité d'agrément
- à partir de **décembre 2025** : possibilité d'entrer en couveuse
- **février 2026** : entrée sur l'espace-test

Contacts : Clara LEFEBVRE au 06 88 07 20 71 ou à clara.lefebvre@sourcesetvallees.fr
--

² PAIT : Point d'Accueil Installation Transmission animé par la Chambre d'Agriculture et Initiatives Paysannes